

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 7 avril 1992

La séance est ouverte à 10 heures.

\_\_\_\_\_

Prière

\_\_\_\_\_

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### COMMUNICATIONS ET CULTURE

##### PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du Comité permanent des communications et de la culture faisant suite à l'étude qu'il a réalisée au sujet de l'influence des communications et de la culture sur l'unité canadienne.

Ce rapport se présente en deux parties. La première partie est un mémoire que nous avons présenté au début de février au comité mixte spécial et dans lequel nous débattions de la question thème. Ce mémoire constitue une annexe du rapport. Le rapport principal consiste en une série de recommandations sur la façon de tenir la promesse faite dans le cadre du débat constitutionnel au sujet du rôle de la culture et des communications dans la Constitution.

• (1010)

L'une des grandes vérités dont nous avons dû tenir compte, c'est que les questions constitutionnelles sont aussi culturelles que politiques dans le contexte canadien. Ainsi, pour parvenir à un accord constitutionnel durable, nous devons inévitablement conclure avant tout un accord culturel durable.

Là-dessus, je me permets de mentionner rapidement qu'il ne faut pas mettre tous les Canadiens dans le même moule. Il faut plutôt se rendre compte que la diversité constitue le terrain commun à tous les Canadiens.

Pour conclure rapidement, permettez-moi simplement de citer une phrase du rapport: «Être Canadien, c'est avant tout participer à la diversité du Canada, sa géographie, son peuple, ses modes d'expression culturelle et ses institutions politiques. Il n'est pas nécessairement sou-

haitable et certainement pas possible de construire un modèle national uniquement sur nos ressemblances. Au contraire, nous ne survivrons en tant que nation que si nous savons reconnaître, apprécier et partager nos différences.»

Je tiens à faire part de ma gratitude à mes collègues du comité et à notre personnel pour le travail consciencieux qu'ils ont accompli. Je les en remercie. Le comité demande au gouvernement de donner une réponse à ce rapport.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

\* \* \*

[Français]

#### PÉTITIONS

##### L'ÉDUCATION

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter ce matin. La première a trait aux coupures dans les transferts de fonds aux provinces pour la santé et l'éducation, mais surtout au niveau de l'éducation.

Les signataires de cette pétition disent que presque un demi-milliard de dollars ont été coupés l'an passé et un quart de milliard cette année. Toutes ces décisions sont une moquerie envers les termes tels que mondialisation, productivité et compétitivité. Ils ont également noté que six mois ont été ajoutés aux intérêts que paieront les étudiants pour les prêts qu'ils ont reçus. Ils veulent que le gouvernement prennent ses responsabilités en main afin de s'assurer un avenir prometteur, ici au Canada.

[Traduction]

##### LA RADIODIFFUSION ET LA TÉLÉDIFFUSION

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Cette pétition concerne l'utilisation d'un langage ordurier à la radio et à la télévision.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de s'assurer que le CRTC surveille très attentivement le langage qui est employé à la radio et à la télévision. Ils estiment que ce langage est trop souvent et sans raison ordurier et que cela mine les efforts que déploient les parents pour donner le bon exemple à leurs enfants. Ils signalent qu'il n'est pas nécessaire dans aucune langue d'employer un langage ordurier pour se faire bien comprendre.